



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Pyrénées-Atlantiques

Division 1<sup>er</sup> degré  
Gestion collective  
Affaire suivie par :  
Anne Marie COLIN  
Marion GUERIN  
Tél : 05 59 82 22 15  
Mél : ce.ia64-col1d@ac-bordeaux.fr

Pau, le 09 mars 2021

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'écoles publiques  
Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissements spécialisés  
Mesdames et Messieurs les principaux de collège  
(siège de SEGPA, d'ULIS, de classe relais, d'accueil  
des élèves du voyage, référents scolaires)

Madame l'adjointe au directeur académique des  
services de l'éducation nationale pour le 1<sup>er</sup> degré  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale

Pour communication immédiate à l'ensemble des  
personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré public

**Objet: situation médicale ou sociale particulière**

Les personnels qui souhaitent porter à la connaissance de l'administration une situation médicale ou sociale pouvant avoir un impact sur leur activité professionnelle à la rentrée 2021 sont invités à se rapprocher des médecins de prévention ou de l'assistante sociale de leur secteur.

Pour prendre rendez-vous, il convient de formuler la demande par courriel auprès des médecins de prévention de la direction des services départementaux de l'éducation nationale : [Claire.Patard@ac-bordeaux.fr](mailto:Claire.Patard@ac-bordeaux.fr) et

[Arielle.Guth@ac-bordeaux.fr](mailto:Arielle.Guth@ac-bordeaux.fr).

Assistante sociale des personnels de secteur :

- Secteur Pau/Béarn : Madame DEVILLE au 05.59.82.22.17
- Secteur basque : Madame DUDOUET au 05.59.59.44.50
- Secteur Oloron/Orthez : Madame CASAU au 05.59.36.36.15

J'attire votre attention sur le fait que la constitution d'un dossier ne préjuge en rien de l'obtention d'un quelconque avantage.

Pour le directeur  
**des services de l'éducation nationale des  
Pyrénées-Atlantiques**  
et par délégation,  
La secrétaire générale  
François-Xavier PESTEL  
**Stéphane MARRET DELBAC**